

**Rapport du trésorier de l'UFOLEP 34**

**Abdou BAYOU**

**Mardi 13 novembre 2018**

L'assemblée générale consacrée aux finances de notre structure a eu lieu comme chaque année au mois de juin 2018. Cependant, il serait inapproprié de ne pas évoquer l'aspect financier lors de la présente AG.

D'ailleurs, depuis quelques exercices, j'ai pris l'habitude en plus de la présentation des chiffres, de chercher un lien, de mon point de vue entant que trésorier, avec l'axe principal développé par notre président dans son rapport moral.

Engagement : je m'inscris pleinement dans ce qui a été abordé par notre président. Néanmoins, permettez-moi de rajouter que l'engagement ne se conçoit pas sans envies ni raisons.

La force de la volonté, l'envie d'agir permet de penser l'engagement en termes de motivations. C'est que l'engagement suppose une mobilisation de soi, une capacité puissante d'innovation. Je serai tenté de dire que le parcours du citoyen est fait d'engagements : engagement dans la vie publique, qu'ils soient associatifs, politiques, qu'ils défendent une cause ou qu'ils permettent de mieux vivre ensemble sur un territoire.

S'engager, c'est souvent « assumer les risques de l'action » d'UFOLEP pour vivre le sport autrement.

S'engager n'est pas sans danger. L'engagement est l'acte ou l'action d'engager quelque chose, ou de s'engager à accomplir quelque chose. C'est également le résultat de cette action.

L'engagement de notre bureau, de notre CD et de l'ensemble de l'équipe des salariés perdrait son sens à défaut d'un engagement du trésorier pour une bonne gestion des ressources financières.

Prendre un engagement quant à la gestion financière de notre structure c'est entre autres, avec l'aide de notre expert comptable, prévoir l'évolution de la trésorerie grâce un plan de trésorerie prévisionnel qui permet de visualiser les flux de trésorerie à venir sur les 12 prochains mois.

Une fois le plan de trésorerie prévisionnel établi, il convient de l'alimenter régulièrement tout au long de l'année.

En tant qu'outil prévisionnel, le plan de trésorerie est là pour anticiper et éviter d'éventuelles mauvaises surprises, en se fixant des objectifs, des seuils qu'on doit atteindre ou au contraire ne pas dépasser. Son intérêt principal est donc de le suivre au fil du temps et d'adapter les prévisions en fonction des flux de trésorerie réels tout au long de l'année.

Concernant les produits, en 2017, les rémunérations de services ont enregistré une augmentation par rapport à l'exercice 2016. Les actions en hausse ont été les ALSH et les formations.

2017 a également enregistré une augmentation des facturations et des subventions.

Du côté des charges, les salaires et les charges sociales sont en hausse. Les frais de fonctionnement et de réalisation des actions également.

***Propos illustrés par :***

La projection des graphes : Budget, produits, charges et résultat

Projection des budgets prévisionnels 2018, 2019